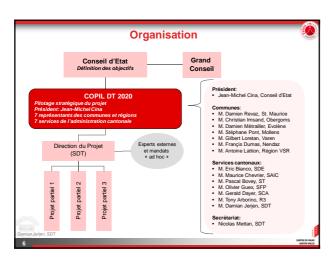
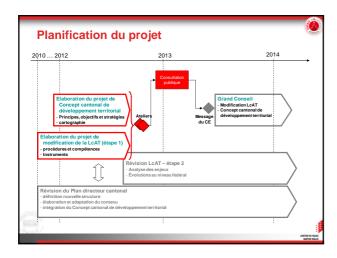




### Des objectifs clairs pour une action directe > Offrir au tourisme valaisan les conditions cadres nécessaires à un développement harmonieux; > Travailler pour un Valais fort, dans toute sa diversité et spécificité; > Faire du Valais le pôle énergétique de la Suisse; > Agir pour un Valais innovant, conscient de l'importance d'une utilisation responsable de son espace vital et de ses ressources.

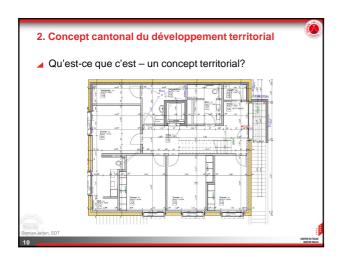








1. Révision de la LcAT	
Les thèmes les plus importants de la 1ère étape :	
Simplification et accélération des procédures relatives au plan directeur cantonal;	
Réorganisation des compétences entre le Conseil d'Etat et le Grand Conseil dans la planification directirce;	
Intégration du concept cantonal de développement territorial;	
Collaboration intercommunale : introduction d'un plan directeur intercommunal et d'un concept global définissant le développement territorial souhaité des communes	
Company Indian SET	:1

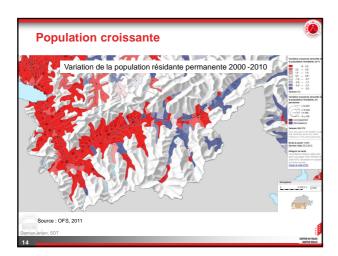


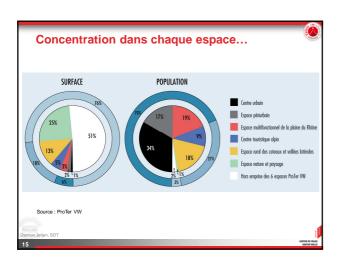


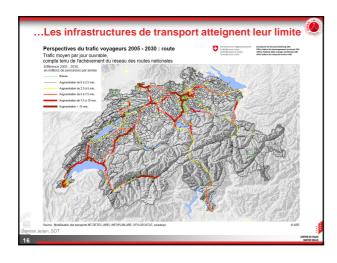


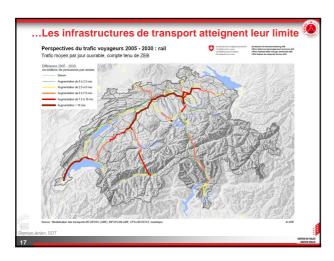
#### 4 tendances générales marquantes pour le développement territorial

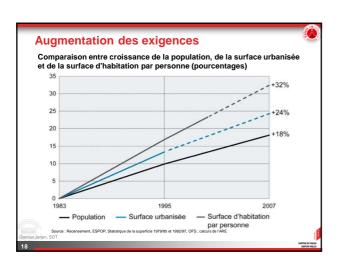
- 1. Plus de personnes  $\rightarrow$  plus de pression sur le paysage
- 2. Mobilité croissante  $\rightarrow$  infrastructures de transport à la limite de la charge critique
- Accroissement du bien-être et évolution des exigences → nécessité de renouveler le bâti existant
- Espaces de vie et économique ne correspondant plus aux limites institutionnelles → espaces fonctionnels

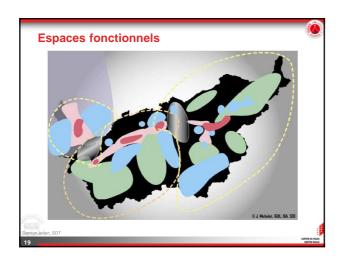


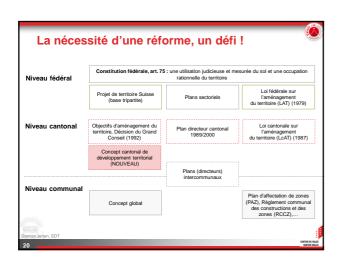




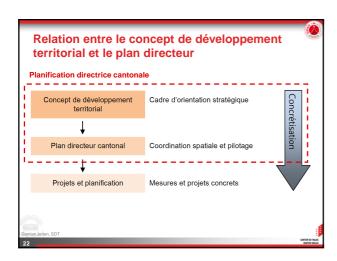




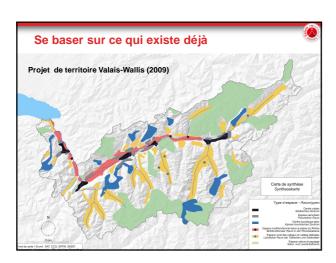




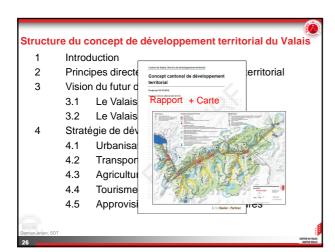








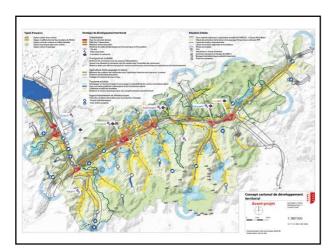
#### Modifications suite aux ateliers avec les communes ▲ Adaptation des espaces « nature et paysage », « rural » ✓ Centres touristiques alpins : classés en deux catégories en fonction de leur importance au chiffre d'affaires (étoiles plus petites pour Grimentz, Anzère et Ovronnaz, Grächen et Leukerbad) Stratégie de l'espace rural : Précision concernant le tourisme intensif Energie: «l'approvisionnement en énergie par la force hydraulique, principale productrice du canton, est complétée par l'exploitation adéquate d'autres ressources énergétiques indigènes et renouvelables, telles que l'éolien, la biomasse, le solaire thermique et photovoltaïque, la géothermie». ∠ Les lacs de retenue ont été ajoutés et ainsi que certains barrages hydroélectriques car la limite des barrages hydroélectriques existants a été portée à 10 millions de m3 + différents modification de détail



## Principes directeurs du développement territorial (chapitre 2) 1. Développer les espaces constituant le territoire valaisan de manière différenciée, complémentaire et solidaire 2. Valoriser et préserver le cadre de vie et les ressources naturelles de manière équilibrée 3. Renforcer la connexion et l'ouverture vers l'extérieur 4. Promouvoir les coopérations à l'échelle supracommunale

# Vision du futur du Valais (chapitre 3) A quoi ressemblerait le Valais dans le futur? Une vision est décrite pour chaque type d'espace : Espace urbain avec centres Espace multifonctionnel dans la plaine du Rhône Espace rural des coteaux et vallées latérales Espace nature et paysage Espace touristique alpin avec centres

# Stratégie de développement territorial (chapitre 4) de Objectif de maintien et d'amélioration de la qualité et de l'attractivité de Stratégie de développement dans cinq domaines pour développer la structure spatiale de Collaboration étroite entre le canton et les communes a) Stratégies valables pour l'ensemble du Valais b) Stratégies territoriales différenciées



#### Concept cantonal de développement territorial Intérêt pour les communes ✓ Fait partie du niveau stratégique de la planification cantonale : informations sur la stratégie à long terme et les intentions du canton ✓ Cadre d'orientation pour les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire ✓ La marge de manœuvre pour la réalisation et la mise en œuvre incombe aux communes → Cette liberté d'action se remarque d'ores et déjà



